



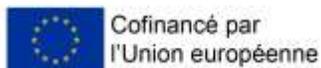
LE DISPOSITIF LOCAL  
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS  
GRAND-EST

# Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) en Grand Est

---

10 février 2025 – visioconférence

*Speed-meeting prestataire/chargé de mission DLA*



Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités



Chambre Régionale  
de l'Économie Sociale  
et Solidaire Grand Est





LE DISPOSITIF LOCAL  
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS  
GRAND-EST

# Présentation générale DLA en Grand Est

---

# Le DLA, Dispositif Local d'Accompagnement

- **Dispositif** public créé en 2002
- Présent sur l'ensemble du territoire : porté **localement** par des acteurs de proximité
- **Accompagne** les structures d'utilité sociale dans le développement de leurs projets et de leurs emplois
- 1<sup>er</sup> dispositif d'accompagnement de l'ESS en France
  
- **Objectifs** : développer les activités, aider à la consolidation, création ou pérennisation des emplois
- **Les cibles** : entreprises relevant de l'ESS par leur nature juridique (loi ESS 2014)
- **Cœur de cible** : petites et moyennes structures de l'ESS employeuse en consolidation et développement
- Tout secteur d'activité



# Le DLA, pour quoi faire ?

**Enjeux principaux d'accompagnement**  
= *accompagnement sur-mesure selon les besoins*



Renforcer son **modèle économique**



Améliorer sa **stratégie**



Consolider ses **emplois**



Revoir sa **gouvernance ou son organisation**



Développer ses **partenariats**

Exemples :

- Accompagnement au développement territorial
- Formalisation du projet stratégique ou associatif
- Diversification des financements
- Mutualisation d'un poste salarié
- Fusion/absorption
- Accompagnement au développement d'une activité

# Le DLA, son parcours

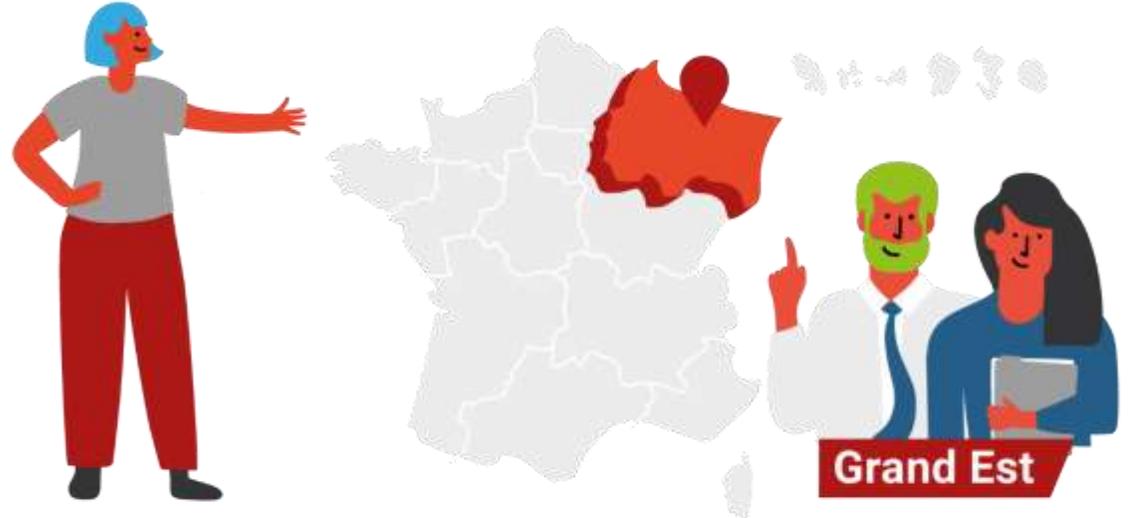
- Accompagnement individuel
- Accompagnement collectif

+ instance du **Comité d'Appui**

*La mise en concurrence des consultants  
intervient après validation du diagnostic  
partagé par la structure accompagnée et  
à la suite du comité*



# Le DLA, en Grand Est



est piloté par l'Etat, le Conseil Régional, la Caisse des Dépôts – Banque des Territoires aux côtés de la CRESS Grand Est, l'Union des Mouvements Associatifs Grand Est

- soutiennent le DLA et participent à sa gouvernance en région

## *Pilotes régionaux*



# Structures porteuses

## Opérateurs DLA Départementaux

10 DLAD

8 opérateurs

## Opérateur DLA Régional

1 DLAR

2 opérateurs en co-portage

↳ **Total** : effectif de 23 chargés de mission DLA



# Chiffres clés 2023, en Grand Est

**5,31 jours**  
durée moyenne  
des ingénieries  
individuelles

**94%** des structures  
accompagnées sont  
associatives

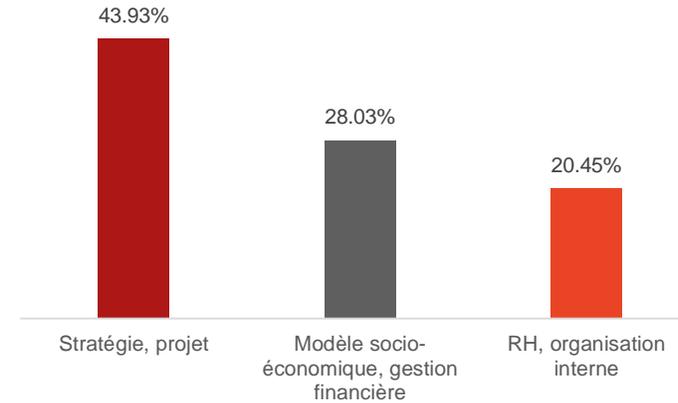
**5 125€**  
coût moyen  
des ingénieries  
individuelles

**633** structures  
bénéficiaires du DLA  
12 118 emplois

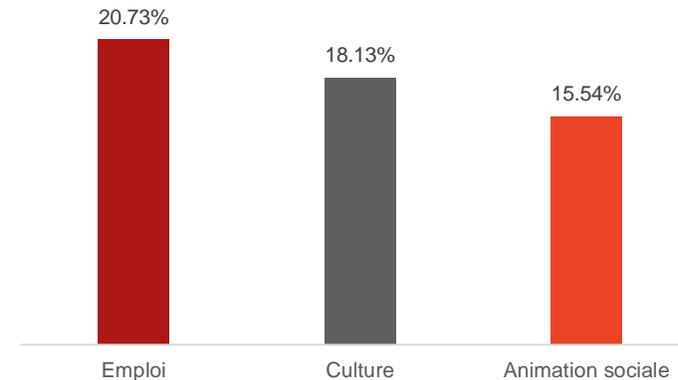
**131**  
prestations de  
conseil  
commandées

**+ de 80** Comités  
d'Appui réunissant  
l'écosystème

## Top 3 des thématiques d'accompagnement :



## Top 3 des secteurs d'activité des structures accompagnées :





# Les consultants dans le DLA

---

**Rôle de consultant** : Réaliser des missions de conseil et d'appui des structures accompagnées

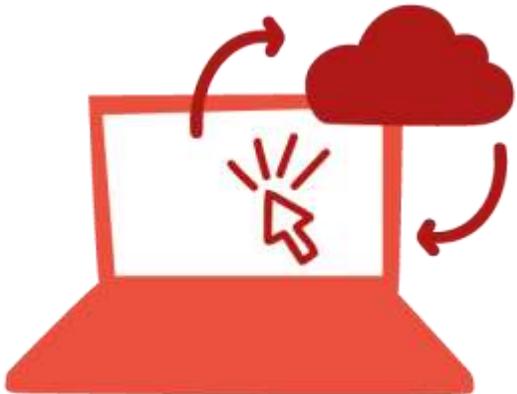
**La charte des prestataires** : [ici](#)

# Les compétences nécessaires pour devenir consultant DLA

- Être pointu sur une ou plusieurs **compétences techniques**
- Avoir une bonne connaissance d'un ou plusieurs **secteurs d'activité** et en maîtriser le modèle économique, organisationnel, réglementaire, institutionnel...
- Avoir une connaissance reconnue du **milieu associatif et de l'ESS** ou proposer des méthodologies adaptables à ce champ
- Avoir une expérience éprouvée de **l'accompagnement au changement** et être en mesure d'accompagner les équipes
- Pouvoir **conduire à des résultats opérationnels** et ne pas se limiter à des préconisations



## Référencement : prestataire DLA



Tout prestataire qui souhaite intervenir pour le DLA doit être **référéncé sur la base de données interne Enée Activités** (annuaire national des prestataires)

- ↳ Solliciter le DLA Départemental de son territoire ou le DLA Régional pour être référencé : *contacts* [ici](#)
- ↳ Accès privé et personnalisé à sa fiche



En Grand Est, les prestataires peuvent s'abonner à une **alerte mail** qui leur permettra d'avoir connaissance des **appels à candidatures en cours** déposés sur le **site dla-grandest**

- ↳ S'abonner : [ici](#)

# L'achat et la mise en œuvre de prestations de conseil

## Les étapes de la mise en concurrence

- **Identification d'un besoin** d'accompagnement nécessitant l'intervention d'un consultant
- **Rédaction du cahier des charges** (nature et objet de la prestation, partage des critères de sélection de l'offre)
- **Envoi/partage du cahier des charges** à *a minima* trois prestataires
- **Réception des offres et échanges éventuels** avec les différents consultants sur les offres reçues
- **Analyse des candidatures et choix d'une offre, basé sur une grille de sélection.** Choix réservé à la structure accompagnée
- **Suites de la procédure :**
  - **offre rejetée** : information donnée au candidat (motifs)
  - **offre acceptée** : notification de l'attribution et signature d'une convention tripartite

## Critères d'aide à la sélection

- Compréhension des enjeux de l'accompagnement, de la problématique
- Clarté dans le déroulement et l'articulation des différentes parties
- Respect du cahier des charges, des délais d'intervention
- Apporte un plus
- Présence d'un planning détaillé avec les étapes clés
- Identification de l'équipe d'intervention, de ses compétences
- Identification des personnes ressources à rencontrer
- Mise en évidence des éléments de sortie
- Proposition de modalités, de critères de suivi d'évaluation
- Spécialisation sur le thème d'accompagnement / compétence technique

## Les engagements du consultant durant l'accompagnement DLA



- **Respecter**, tout au long de sa mission, le cahier des charges, les délais, les objectifs généraux du dispositif et les clauses de la convention tripartite. *Toute demande de modification nécessite l'aval du chargé de mission DLA*
- **Lancement** de l'ingénierie par une **réunion tripartite** et **signature d'une convention tripartite** (structure/prestataire/structure)
- **Tenir informé** le chargé de mission DLA de manière régulière sur **l'avancement de la mission** (et ses difficultés éventuelles), et remettre une note de bilan à mi-parcours par mail
- Organiser un temps de **restitution tripartite** à la fin de la mission avec remise d'un **rapport final** (pièce qui autorisera le solde de la prestation)

# Le relationnel entre consultant/chargé de mission DLA



## Pratiques favorables :

- Transparence sur les modalités d'accompagnement
- Tenir informé le chargé de mission DLA sur l'état d'avancement de l'ingénierie et des difficultés éventuelles
- Axer son action en lien avec le diagnostic partagé et le plan d'accompagnement
- Signature de la convention tripartite
- Confidentialité
- S'autoriser à faire des retours au chargé de mission DLA
- ...



## Pratiques à éviter :

- Garder les difficultés pour soi
- S'éloigner du cahier des charges
- Ne pas informer les consultants en cas d'offre rejetée (information donnée aux candidats non retenus en s'efforçant de préciser les motifs de rejet)
- ...



# Au plaisir de collaborer



**LE DISPOSITIF LOCAL  
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS**  
GRAND-EST

**Faustine ALLARD**

*Coordinatrice DLA Régional Grand Est*

06 14 63 55 85

[f.allard@cress-grandest.org](mailto:f.allard@cress-grandest.org)

CRESS Grand Est – Antenne Reims



**Christine L'HUILLIER**

*Chargée de mission DLA Régional Grand Est*

06 36 06 45 01

[dla@lorrainemouvementassociatif.com](mailto:dla@lorrainemouvementassociatif.com)

Lorraine Mouvement Associatif – Tomblaine

